



## DOCUMENT

Rapport du commandant de la brigade de gendarmerie de La Courtine sur la recherche des jeunes des Chantiers et des défaillants au Service du Travail Obligatoire (S.T.O.)

La Courtine, le 24 février 1944

Le nombre de défaillances en ce qui concerne le S.T.O. et les Chantiers est dû à trois causes principales.

1°.- L'inégalité avec laquelle est assuré ce service. Un certain nombre de jeunes gens sont demeurés tranquillement chez eux et grâce à la complicité d'un docteur et du syndic départemental ont obtenu plusieurs sursis pour être finalement affectés chez leurs parents.

D'autres, après avoir été quelques temps défaillants, ont obtenu leur carte de travail et sont maintenant chez eux.

Ceux ayant obéi aux ordres du gouvernement sont les victimes.

2°.- L'institution de la carte d'identité de Français. Les maires et même les employés de mairie délivrent des cartes sans contrôle à n'importe qui... Les défaillants se vieillissent ou se rajeunissent suivant leur physique et se font délivrer une carte d'identité à un faux nom. Ils opèrent d'ailleurs de deux manières.

Les premiers se rendent dans une commune où ils ont un parent ou un ami, s'embauchent et obtiennent une carte de travail.

Les autres s'embauchent dans un chantier forestier et **les ouvriers leur constituent une garde du corps** ; dès que paraissent les gendarmes l'alerte est donnée ; ils s'enfoncent dans les bois et reviennent le danger passé.

Une seule difficulté : les cartes d'alimentation ; là encore, le contrôle est nul et il n'est pas possible de s'assurer si les défaillants ne perçoivent pas leurs tickets.

Il est d'ailleurs facile de trouver du ravitaillement dans les fermes. **Tout défaillant est réputé bon Français et devient le protégé de la population environnante.**

3°.- La propagande néfaste dans les camps de Jeunesse. De l'aveu même du père d'un défaillant, son fils est parti sur les recommandations de son chef, un ancien lieutenant actuellement au Groupement 39. Cet homme s'était rendu à Montmarault et n'avait laissé son

fil au Chantier que parce qu'il avait reçu l'assurance qu'il serait mis au courant dès qu'il faudrait partir. Absolument rien ne s'oppose au départ des jeunes. Ils partent avec tous leurs bagages, prenant librement le train et vont où bon leur semble, ils ne subissent nulle part aucun contrôle.

Il est naturel que les dirigeants des Chantiers de Jeunesse recherchent un bouc émissaire pour endosser leurs responsabilités. Ils ne veulent compromettre ni leur popularité ni leur avenir en prenant certaines mesures pour réduire les défaillances. Ils préféreraient qu'il soit permis à la gendarmerie de prendre des mesures draconiennes pour suppléer à leur manque d'initiative.

*(Les passages reproduits en caractères gras l'ont été à notre initiative. Pierre Michaud)*